

Université de la Formation continue
Vice-rectorat chargé de la pédagogie
Colloque international sur la
Protection juridique et électronique des contenus pédagogiques en ligne
22-23 Février 2017
Argumentaire

L'intégration du numérique aux systèmes de formation est irréversible. Grâce aux avancées technologiques réalisées dans le domaine de la bande passante (bandwidth), et grâce à l'investissement des États et des entreprises privées dans la mise en place de l'infrastructure de l'ADSL et de la fibre optique, l'accès à Internet à haut débit devient possible aussi bien pour les individus que pour les institutions éducatives. (Berrouane 2011)

Cette démocratisation des savoirs constitue une avancée considérable dans la solidarité internationale et un acquis indéniable en matière de partage équitable des connaissances. Autrefois marqués du sceau de l'exclusivité puisqu'ils étaient dispensés par un auteur présent physiquement, dans un espace clos à un auditoire identifié et numériquement défini, les savoirs sont aujourd'hui en libre accès sur Internet. En effet, celui-ci a libéralisé l'accès aux ressources multimédias mises en ligne qui deviennent consultables par tout le monde, en tous lieux et en tous temps.

Les ressources pédagogiques consultables et téléchargeables sur les sites Web ont été élaborées par des auteurs, des concepteurs qui ont des droits sur leurs produits intellectuels. Est-ce que les droits des créateurs de contenus pédagogiques numérisés sont protégés ?

En janvier 2013, l'Algérie avait organisé la deuxième consultation régionale sur le transfert de la technologie dans la région Afrique et Moyen-Orient à l'issue de laquelle il a été annoncé la création d'un BTT (Bureau de transfert de technologies) et de mécanismes pour la protection de la propriété intellectuelle dont le siège se situerait au cyber-parc de Sidi- Abdellah. En plus des domaines économique et industriel, les mécanismes de protection des idées novatrices s'étendraient ainsi aux cours universitaires mis en ligne.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique déploie de grands efforts en vue de lutter contre le phénomène de plagiat dans la recherche scientifique, notamment par la prise de mesures préventives et répressives. D'ailleurs, la rentrée universitaire 2016/2017 a été placée sous le sceau de la lutte contre la malhonnêteté intellectuelle et Tahar Hadjar, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a animé le 18 septembre 2016, à l'université Mohamed Khider de Biskra, le cours inaugural de la rentrée, retransmis en direct et en streaming dans toutes les universités du pays, sur la thématique de la lutte contre le plagiat universitaire.

Par sa présence sur l'ensemble du territoire avec ses 53 CFC, l'Université de la Formation continue a pour rôle de réduire la fracture numérique séparant les zones urbaines et rurales. Leader en matière de formation à distance via des dispositifs axés autour de plateformes numériques, l'UFC organise un

colloque international sur un thème d'actualité : la protection de la propriété intellectuelle des contenus pédagogiques médiatisés et mis en ligne.

Les experts dans le domaine du e-learning, les concepteurs de cours en ligne, les utilisateurs de ces cours, les enseignants, les juristes, les informaticiens, les webmasters, les tuteurs en ligne sont invités à réfléchir sur la problématique de la protection des droits intellectuels des auteurs et à faire part des résultats de leurs recherches et de leurs expériences personnelles et / ou professionnelles. De quels outils de répression du plagiat numérique dispose-t-on à l'heure actuelle ? Le code pénal algérien a-t-il introduit des articles punissant l'utilisation frauduleuse des contenus numérisés ? Ces articles sont-ils en phase avec ce qui existe sur la scène internationale ?

Toutes ces questions seront débattues au cours de séances plénières et en ateliers pendant les deux jours impartis au colloque qui, vu l'importance qui lui est accordée, se tiendra au siège du Rectorat de l'université de la Formation continue.

Les communications et les débats tourneront autour des axes suivants :

Axe 1 : protection des droits sur les cours en ligne et les logiciels

Axe 2 : lutte contre le plagiat numérique et la fraude scientifique

Axe 3 : éthique et déontologie en matière de contenus pédagogiques en ligne

Axe 4 : protection technique des ressources pédagogiques numériques.

Bibliographie

ALAVA, S. (2000). Préambule : Les paradoxes d'un débat. In : S. Alava (Ed.). *Cyberespace et formations ouvertes : vers une mutation des pratiques de formation ?* Bruxelles : De Boeck Université.

BENRAOUANE, S.A. (2011). *Guide pratique du e-learning : conception, stratégie et pédagogie avec Moodle*. Dunod, Paris.

BENRAOUANE, S.A. (2010) *Le management des ressources humaines : étude des concepts, approches, et outils développés par les entreprises américaines*, OPU

CASPAR, P. (1998). *Nouvelles technologies éducatives et réseaux de formation*. Paris : Fayard.

CHARLIER, B. & PERAYA, D. (2003). *Technologie et innovation en pédagogie. Dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck.

DEPOVER, C., GIARDINA, M. & MARTON, P. (1999). *Les environnements d'apprentissage multimédia. Analyse et conception*. Paris : L'Harmattan.

Modalités de soumission des propositions :

Langues de communication : arabe, français

Nombre de signes : entre 2000 et 2500 signes, espaces compris

Police de caractère : Times New Roman

Taille de police : 12. Interligne simple (1pt)

Citation d'ouvrage : dans le texte (Benraouane, 2011 : 49)

Calendrier :

Appel à contributions : 13- 10-2016

Date limite de l'envoi des résumés : 15- 12-2016

Retour des avis aux auteurs : 30-12-2016

Date limite de l'envoi des communications intégrales : 15 janvier 2017

Date du colloque : 22 et 23 Février 2017

Lieu du colloque : Université de la Formation continue, Dély-Brahim, Alger

Parution des actes du colloque : un numéro spécial de la Revue de l'UFC sera consacré à l'événement.

Contact

Les résumés sont à adresser conjointement aux adresses suivantes :

Colloques@ufc.dz

ferhanipem@gmail.com

Conseil scientifique du colloque :

Pr Haoud Mouissa Djamel

Bechar Boulahia Souad

Dr Ferhani F. Fatiha

Jacques Cartier

Tami Belhadj

Mechdal Abdelkader

Dr Saidi Naamane

Dr Belbrik Mohamed

Dr Nasri Abdelkader

Recteur de l'Université de la Formation continue

Vice-recteur, Université de la Formation continue

Université de la Formation continue

Expert international, consultant Université de Franche-Comté

Université de Sherbrooke, Québec (Canada)

Vice-recteur, Université de la Formation continue

Université de la Formation continue

Université de la Formation continue

Université de la Formation continue

Comité d'organisation

Boukraa Ibrahim

Tigan Boubakeur

Djabali Saïd

Mansour Hamid